

**INFORMATIONS POUR UN ELEVE INTERNE**RDV sur l'ENT : <https://arbezcarme-painleve.ent.auvergnernhonealpes.fr/>● **HORAIRES DE RESTAURATION :**

\*Restaurant scolaire : du lundi matin au vendredi midi

Matin : 6h30/7h20 – Midi : 11h30/13h15 – Soir : 18h30/19h30

\*Cafétéria (lycée Arbez Carme uniquement) : 11h30/13h15 (mardi et jeudi)

ATTENTION : pour manger à la cafétéria, il sera nécessaire de réserver par le biais de la borne à l'entrée du lycée.

● **Ouverture de l'internat le dimanche soir avec un accueil de 20h à 21h (avoir dîné avant de venir) au vendredi midi**

	<i>Internat du lundi au vendredi</i>			<i>Internat du dimanche soir (sans repas) au vendredi</i>		
	<i>2<sup>nd</sup> cycle</i>	<i>2<sup>nd</sup> cycle sportifs</i>	<i>BTS**</i>	<i>2<sup>nd</sup> cycle</i>	<i>2<sup>nd</sup> cycle sportifs</i>	<i>BTS**</i>
<i>Janvier-Mars</i>	541,56 €	581,74 €	600,56 €	585,30 €	625,66 €	644,30 €
<i>Avril-Juillet</i>	551,97 €	592,93 €	612,10 €	596,56 €	637,69 €	656,69 €
<i>Septembre-Décembre</i>	729,02 €	783,12 €	808,44 €	787,90 €	842,22 €	867,33 €
<b>Total</b>	<b>1 822,55 €</b>	<b>1 957,79 €</b>	<b>2 021,10 €</b>	<b>1 969,76 €</b>	<b>2 105,57 €</b>	<b>2 168,32 €</b>

\*\* sous réserve d'une situation particulière

**L'inscription à l'internat est définie par la fiche de liaison, cet engagement est pris par la famille pour l'année scolaire.** Toute modification (démission de l'internat ou changement de jour d'arrivée) doit être faite par écrit et à la fin d'un trimestre pour une application au trimestre suivant.

**Le service de restauration et d'hébergement est ouvert toute l'année scolaire.**

**Le forfait internat comprend l'hébergement ET la restauration.**

► La facture est envoyée par mail chaque trimestre (vérifier les spams) et est payable à réception. **Il est essentiel de renseigner une adresse e-mail valide au moment de l'inscription et de prévenir le lycée en cas de modification.**

Modalités de paiement : par virement ou par CB (à l'intendance ou par téléphone)

► Les modalités pour l'obtention de déductions sur les factures d'internat sont validées par le conseil d'administration. La liste de ces remises d'ordre est disponible sur l'ENT dans la rubrique « Hébergement et Restauration -> informations utiles demi-pension et internat-> annexe 7

► Toute nuitée supplémentaire non prévue au forfait sera facturée à la famille (12 €).

**INFORMATIONS POUR UN ELEVE DEMI-PENSIONNAIRE**RDV sur l'ENT : <https://arbezcarme-painleve.ent.auvergnerhonealpes.fr/>**• HORAIRES DE RESTAURATION :**

\*Restaurant scolaire : du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

\*Cafétéria (lycée Arbez Carme uniquement) : 11h30/13h15 (mardi et jeudi)

ATTENTION : pour manger à la cafétéria, il sera nécessaire de réserver par le biais de la borne à l'entrée du lycée.

**• La gestion des repas se fait à la prestation (Via la carte Pass'Région pré-créditée) avec obligation de réservation préalable****Tarifs valables au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 4,43 € ou 4,70 € en section sportive****•** Avant la rentrée, il est impératif d'adresser un règlement d'un montant de 44,30 € (soit 10 repas) afin de permettre aux élèves de déjeuner au restaurant scolaire dès le premier jour.

Le paiement s'effectue par virement ou par carte bancaire dans les intendances ou via TurboSelf (l'application ou sur le site internet).

**•** Il est obligatoire de réserver chaque repas pour accéder au restaurant scolaire et ce, au plus tard la veille (23h58) pour le lendemain via TurboSelf (l'application ou sur le site internet).

La réservation pour la cafétéria ne peut se faire que par le biais de la borne à l'entrée du lycée

ATTENTION elle ne sera toutefois pas visible sur l'application.